



IMPORTANT      IMPORTANT      IMPORTANT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS  
ÉCOLE ST-MICHEL-ARCHANGE  
ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

À tous les parents des élèves de notre école

Vous êtes convoqués, tous et toutes, à cette assemblée générale qui se tiendra à l'école

**Le jeudi 22 SEPTEMBRE 2022**

**À : 20 h 00**

**AU GYMNASSE DE L'ÉCOLE**

**À L'ORDRE DU JOUR :**

- 1- Ouverture de l'assemblée générale et présences
- 2- Mot de bienvenue
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de l'année 2021-2022
- 5- Présentation du rapport annuel 2021-2022 du Conseil D'Établissement
- 6- Description du Conseil D'Établissement : rôles et responsabilités
- 7- Élections
  - 7.1 Procédures (nomination d'un(e) président(e) d'élection)
  - 7.2 Deux postes à combler avec des mandats de 2 ans
  - 7.3 Un poste à combler pour un mandat d'un an, et substitut (Marie-Noelle)
  - 7.4 Délégué(e) au comité de parents
  - 7.5 Délégué(e) substitut au comité de parents
- 8- Décision de créer un organisme de participation de parents (OPP)
- 9- Levée de l'assemblée

Mme Nathalie Méthélus  
Présidente du Conseil d'établissement